

Secteur B et B' "Parc des grands axes"
16 700 RUFFEC

SCCV FP RUFFEC SUD

CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME
LOGISTIQUE

Adresse siège :

37 Avenue Pierre 1er de SERBIE
75008 PARIS
TEL: 01.44.94.94.50



Architecte : Architecte Baudoin sas

40, place Augereau
77610 la Houssaye en Brie
N° ordre des architectes
idf S01938 et S10999

DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

N° PLAN		INTITULE				DESSINE PAR :		ARO
PCAn.06		VOLET SECURITE				VERIFIE PAR :		ABO
						DATE DE 1ere EDITION :		28 Mars 2025
						ECHELLE :		
	Date	Dess.	Modification			Date	Dess.	Modification
A					I			
B					J			
C					K			
D					L			
E					M			
F					N			
G					O			
H					P			
N°AFFAIRE	EMETTEUR	LOT	PHASE	N° DOC	INDICE	TITRE		
-	IDEC		PC	An.06		VOLET SECURITE		

NOTICE DEFENSE INCENDIE ET RETENTION

PROJET FP RUFFEC SUD – RUFFEC (16) - 28/03/2024 – Phase PC

1. Recoupements coupe feu

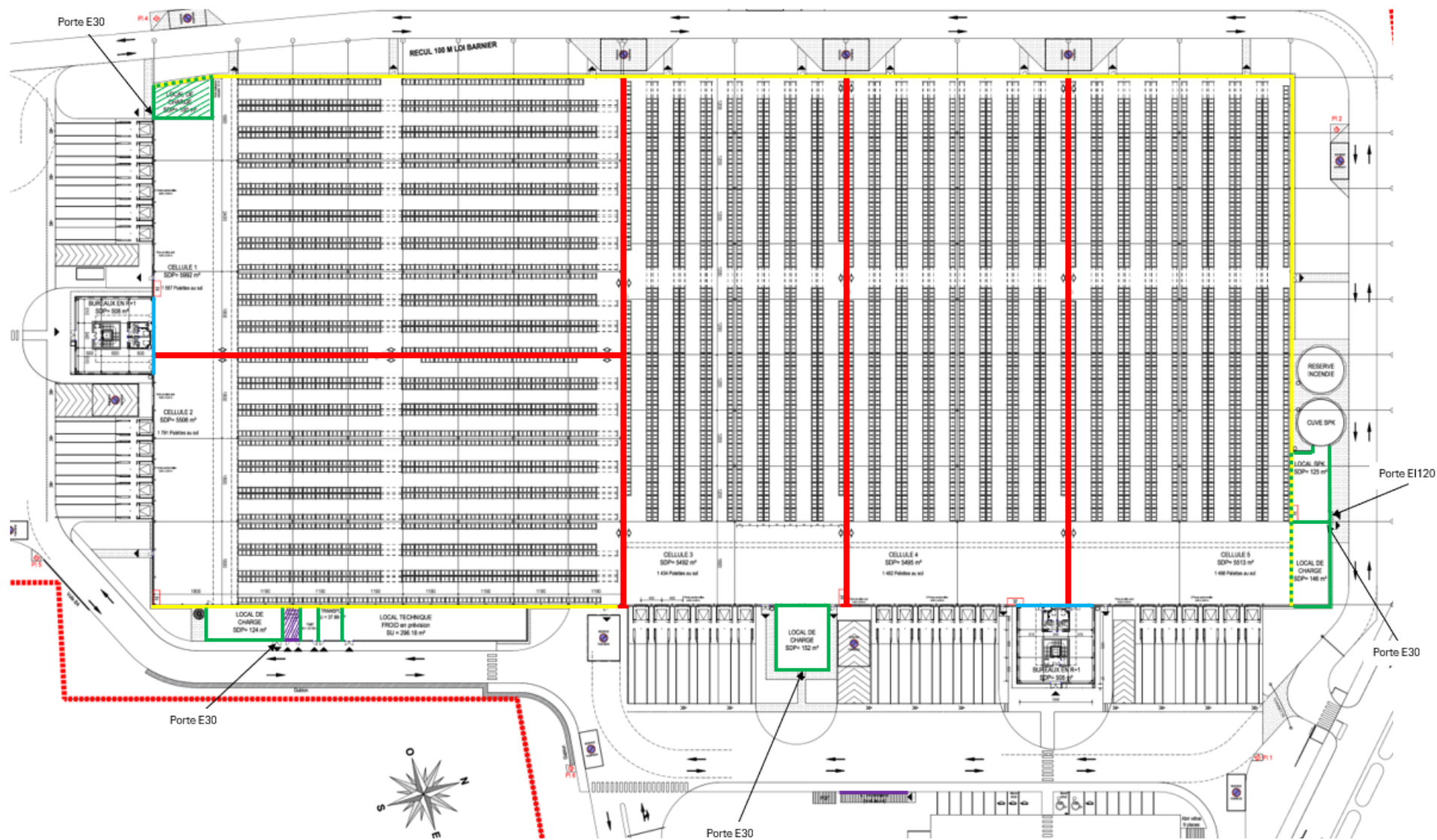
Le projet de construction positionné sur le secteur B sera assimilé à une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise à Enregistrement sous la rubrique 1510.

Des recoupements coupe feu seront mis en œuvre, en complément de divers équipements de sécurité :

- RIA dans les cellules de stockages,
- Extincteurs,
- Sprinklage assurant de fait la détection incendie dans les cellules,
- Détection incendie dans les locaux situés à moins de 10m des cellules,

Le schéma en page suivante synthétise les parois coupe feu prévues.

	Parois séparatives REI120 entre cellules dépassant d'1m la couverture au droit du franchissement compris portes et vitrages éventuels avec rabat en saillie de la façade des quais de 50cm de part et d'autre en façade des quais
	Parois REI120 jusque sous couverture la plus haute (cas des écarts de couverture de plus de 4m) compris portes et vitrages éventuels
	Ecrans thermiques REI120 toute hauteur hors portes, vitrages et grilles éventuelles
	Parois REI120 jusque sous couverture des locaux techniques, hors portes et grilles éventuelles donnant sur la façade extérieure sauf indication contraire
	Parois REI120 jusque sous couverture des locaux techniques compris portes puis écrans thermiques REI120 toute hauteur hors portes et grilles éventuelles
	Paroi REI60 toute hauteur compris portes
	Plafond REI120
	Plafond REI60



2. Défense Incendie

A / Dimensionnement des besoins en défense incendie

Le projet de construction positionné sur le secteur B sera assimilé à une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise à Enregistrement sous la rubrique 1510.

Le besoin en défense incendie a donc été évalué en application du Guide Technique D9 – Version Juin 2020. Il a été retenu comme surface de référence, la surface non recoupée la plus défavorable correspondant à une cellule de stockage de 6000 m² maximum.

Il s'élève à 300 m³/h, soit 600 m³ pendant 2 heures.

Document technique D9 - Défense extérieure contre l'incendie		
FP RUFFEC SUD - PERMIS CONSTRUIRE - 27/03/2025		
Types et Catégories de risque associés : 2		
Critères	CELLULE DE STOCKAGE	
	Critère pour coeff	Coeff retenu
Hauteur de stockage	Jusqu'à 12m	0,2
Type de construction	Résistance mécanique de l'Ossature ≥ R60	-0,1
Matériaux Aggravants	Oui	0,1
Type d'intervention interne		
Accueil 24h/24 (présence permanente à l'entrée)	Non	0
Détection automatique incendie généralisée reportée 24h/24 7j/7 en télésurveillance ou au poste de secours 24h/24 lorsqu'il existe avec des consignes d'appel	Oui	-0,1
Service sécurité incendie ou équipe de 2nde intervention avec moyens appropriés en mesure d'intervenir 24h/24	Non	0
Σ coefficients	0,1	
1+ Σ coefficients	1,1	
Surface de référence en m ²	6000	
Qi = 30 x (S/500) x (1+Σcoeff)	396	
Catégorie de Risque ?	Risque 2	1,5
Sprinklé ?	Oui	0,5
Débit requis en m ³ /h par zone	297	
Σ des débits requis en m ³ /h	297	m ³ /h
Débit Mini en m³/h	300	m³/h
soit pour une durée de 2h	600	m³

B / Moyens de défense incendie mis en oeuvre

La défense incendie du projet sera assurée par les équipements suivants :

- Un réseau de PI (DN150) privés délivrant 120 m³/h en unitaire et 300 m³/h en simultané sur 3 PI à 1 bar mini
- Ce réseau sera alimenté par une réserve privée dédiée de 600 m³ surpressée garantissant une pression entre 1 et 8 bar maxi.
- Chacun de ces points d'eau incendie sera desservi par une aire de stationnement des engins d'une surface minimale de 4*8m, implantée à moins de 5m du PI.
- La trame d'implantation des points d'eau incendie permet de présenter une distance par les voies praticables de maximum 150m entre points d'eau et d'un PEI à moins de 100m d'une entrée de chaque cellule.



Implantation des PEI
Notice Défense Incendie/ Rétention – Phase PC
FP RUFFEC SUD – Secteur B/B' – Ruffec (16)
28/03/2025

3. Rétention Incendie

A / Dimensionnement du besoin en rétention des eaux polluées en cas d'incendie

Le dimensionnement des besoins en rétention des eaux polluées par un incendie est réalisé sur la base du guide technique D9A en version 2020.

Tenant compte de ces éléments, le volume de rétention incendie sera de l'ordre de 2 340 m³.

Document technique D9A - Rétention des eaux d'extinction			
FP RUFFEC SUD - ENTREPOT LOGISTIQUE B			
Phase PC - 28/03/2025			
Besoins pour la lutte extérieure		Résultat D9 (m³)	600
			+
Moyens de lutte intérieure contre l'incendie	Sprinkleurs	Volume de la réserve (m³)	800
			+
	Rideau d'eau	besoins * 90min (m³)	0
			+
	RIA	à négliger	0
			+
	Mousse HF et MF	Débit de solution * temps de noyage (m³)	0
			+
	Brouillard d'eau	Débit * temps de fonctionnement requis (m³)	0
			+
	Colonne Humide	Débit * temps de fonctionnement requis (m³)	0
			+
Volumes d'eau intempéries		10L/m² de surface (m²) de drainage	490
			+
Présence de stocks liquides		20% du volume contenu dans la surface de référence considérée (m³)	450
			=
Volume à mettre en rétention (m³)			2340

B / Moyens de rétention des eaux polluées en cas d'incendie

La rétention des eaux polluées en cas d'incendie sera assurée par :

- La mise à l'arrêt de la pompe de relevage en sortie du bassin étanche,
- La fermeture de la vanne de barrage sur le réseau Ept en amont du bassin d'infiltration,
- La fermeture de la vanne de barrage sur le réseau Epv du parking Sud en amont du bassin d'infiltration.
- La mise en charge du bassin étanche.

Ces vannes et pompe de relevage seront manœuvrable localement, asservie au sprinklage et commandable à distance depuis un poste de commande.

On notera que dans la mesure où le bassin étanche assure en mode de fonctionnement classique des installations, le tamponnement des EPv avant envoi vers le bassin d'infiltration, il a donc été retenu une approche sécuritaire sur son dimensionnement.

En effet, le volume utile réellement disponible dans ce bassin, compris mise en charge partielle des réseaux sans débordement sur voiries correspondra au cumul partiel D9A – Pluie 10 l/m² sur voiries + Pluie Orage décennal sur voiries.

A cet effet, le volume réellement disponible sera de 2950 m³.